

<https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article80>



P.P.M.S.

- Administratif - Direction d'école -

Date de mise en ligne : jeudi 31 août 2017

Copyright © Circonscription du Havre Est - Tous droits réservés

PPMS risques majeurs et PPMS attentat-intrusion

La note de service du 21 juin 2017 précise pour l'année scolaire 2017-2018 les conditions d'élaboration des PPMS.

Les établissements doivent élaborer deux plans particuliers de mise en sûreté, pour faire face, d'une part à un événement naturel ou technologique majeur, et d'autre part à une situation d'urgence particulière liée à la menace terroriste ou à l'intrusion d'une personne malveillante.

Conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'événement majeur, le rectorat et les préfectures de l'Eure et de la Seine-Maritime demandent aux établissements scolaires de mettre en œuvre le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) le mardi 15 octobre 2019.

Le scénario d'exercice sera celui d'un accident de transport de matières dangereuses.

Un exercice PPMS attentat/intrusion devra être réalisé avant les congés d'Octobre.

Les informations concernant les dates de remise et d'exercices sont précisées dans le lien suivant :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/ppms-risques-majeurs-et-ppms-attentat-intrusion-165583.kjsp?RH=PM-IEN-SORTIES>

Circulaire du 21 juin 2017	https://portail-metier.ac-rouen.fr/medias/fichier/circulaire-ppms-juin-2017_1498207645768-pdf
Maquette académique PPMS Risques Majeurs	https://portail-metier.ac-rouen.fr/ppms-risques-majeurs-et-ppms-attentat-intrusion-165583.kjsp?RH=PM-IEN-SORTIES
Maquette académique attentat-intrusion	https://portail-metier.ac-rouen.fr/ppms-risques-majeurs-et-ppms-attentat-intrusion-165583.kjsp?RH=PM-IEN-SORTIES